



Dimanche 03 Novembre 2024

**AU DEPART DU CIRCUIT DE MOTOCROSS
'LA VALLEE BATEAU'**

A FAYE/ARDIN-SURIN (79)

Fin des inscriptions vendredi 25 octobre 2024

LE MC TRAC organise sa 2ème balade moto en matinée prolongée (10h-15h) et vous donne RDV au circuit de motocross de la vallée bateau.

Tous les fonds seront reversés au profit d'associations touchées par le handicap.

Rendez-vous : au circuit de motocross de la vallée bateau à 9h.
Pour nous rejoindre, suivre les panneaux directionnels situés sur les communes de Faye sur ardin ou St Maxire :



**Tarif incluant le repas 20 € le casque pour la balade
(32 € pour 2 casques sur la même moto et repas).
Tarif pour repas uniquement : 12€**

A régler en même temps que votre réservation à la balade.
Coordonnées téléphoniques pour infos :06 16 76 71 41 – 06 12 07 11 43

BULLETIN INSCRIPTION PAR MOTO

Nom - Prénom : Téléphone :

Adresse mail.....

N° de Permis et date

Compagnie assurance et N°

Passager : oui non **Ci-joint un chèque de :€ pour valider ma participation**

J'atteste par la présente de la conformité des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le code de la route durant l'événement. Ainsi que les règles de sécurité mises en place par l'organisateur. Je certifie que ma moto respecte les lois et normes en vigueur.

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de retourner ce document dûment complété et signé, accompagné du paiement par chèque obligatoire à l'ordre de l'Association « MC TRAC » avant le 25/10/2024. (Les règlements en espèces seront possibles sur place en échange du chèque) à l'adresse suivante :

Par courrier : MC TRAC – 51 RUE DE L'ABBAYE – 79160 VILLIERS EN PLAINE

L'inscription ne sera pas validée si vos renseignements sont incomplets, s'ils ne sont pas lisibles, si ce bulletin et le règlement ne sont pas signés, si l'ordre du chèque est autre que MC TRAC. Merci de votre compréhension.

REGLEMENT

L'association et ses organisateurs :

L'association « MC TRAC» propose une sortie moto en matinée prolongée départ 10h retour vers 14h30-15H repas à suivre, les organisateurs sont les membres du bureau.

L'inscription :

Elle est réservée aux motos de 125 cm³ minimum et véhicules 3 roues maximum.
Les renseignements doivent être lisibles et complets.

L'inscription et le règlement doivent être signés accompagnés du paiement par chèque 20 € par casque (ou 32 € pour 2 casques sur la même moto)

Un SMS ou mail sera envoyé aux participants pour confirmer l'enregistrement si coordonnées bien renseignées.

Assurance :

L'association MC TRAC et leurs membres déclinent toute responsabilité de(s) dégât(s) matériel(s) et corporel(s) qui pourraient survenir durant la durée de la balade.

Avant et pendant le départ :

Rendez-vous à 9h au circuit de motocross dit « LA VALLEE BATEAU » à FAYE SUR ARDIN - SURIN où un contrôle et un briefing auront lieu.

Les membres de l'association MC TRAC seront présents pour vous accueillir.

Départ 10H du circuit.

Comportement durant la balade :

- Ecouter les consignes de l'équipe qui sera là pour le bon déroulement du convoi. Les signaleurs seront reconnaissables à leurs gilets jaunes.
- Le convoi sera ouvert par des signaleurs, d'autres seront présents dans le convoi et à la fin.
- Seuls les signaleurs sont autorisés à vous dépasser, veillez à les laisser passer.
- Respecter la distance de sécurité entre les motos.
- Contrôler sa vitesse.
- Rouler codes allumés
- Respecter le code de la route.
- En cas de panne ou arrêt d'urgence seul un signaleur sécurise le motard en difficulté.

Signature :